

18 mars 2004

- Nous avons convenu qu'il doit exister des principes internationaux clairs pour autoriser, dans des circonstances extrêmes, une intervention extérieure sur le territoire d'un pays souverain dans le but d'empêcher une catastrophe humanitaire. Nous avons l'expérience et les valeurs qu'il faut pour contribuer à la formulation de ces principes.
- Nous avons discuté de la nécessité de procéder rapidement avec les plans qui donnent aux pays en voie de développement, à ceux de l'Afrique sub-saharienne en particulier, qui sont touchés par le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et d'autres épidémies, un plus grand accès aux médicaments. Nous avons convenu que ce dossier nécessite un grand leadership, davantage de ressources et l'application à grande échelle de la décision de l'OMC du 30 août 2003 concernant l'accès aux médicaments.
- Nous avons convenu de travailler ensemble à la question de la menace constituée par la prolifération des armes nucléaires en Iran, et convenu également de la nécessité de renforcer les réformes démocratiques dans ce pays. Nous nous sommes réjouis des progrès accomplis en matière d'élimination des armes de destruction massive en Libye, nous avons discuté de la façon d'éliminer ces armes dans d'autres parties du monde, et nous nous sommes engagés à travailler de concert au renforcement des régimes de désarmement et de non-prolifération et des organisations qui en sont chargées. Nous avons souligné le fait que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et l'Agence internationale de l'énergie atomique sont tous deux importants à cet égard.
- Nous nous sommes fermement engagés à favoriser la stabilité démocratique et le relèvement économique de l'Afghanistan et de l'Iraq dans les plus brefs délais.
- Nous avons convenu de la nécessité d'apporter notre soutien à la réconciliation nationale et au rétablissement de l'État de droit en Haïti, qui conduiront à la tenue d'élections libres et justes. Nous avons également convenu de la nécessité d'apporter une aide humanitaire et un engagement à court et à long terme pour le développement d'Haïti.
- Nous lançons un appel en faveur d'une véritable relance du processus de paix au Moyen-Orient et d'un effort concerté en vue d'instaurer une paix juste et durable. La situation actuelle cause de terribles souffrances aux populations concernées et contribue à l'instabilité de la région. Nous sommes prêts, avec les États-Unis et les autres partenaires, à répondre favorablement à un appel que les pays de la région lanceraient en vue d'obtenir de l'aide pour opérer des réformes politiques, économiques et sociales.